



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Le-temporel-et-le-divin>

Le temporel et le divin

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 806 - décembre 1982 -

Date de mise en ligne : mercredi 7 janvier 2009

Date de parution : décembre 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

RIEN ne va plus ! tel est l'intitulé du dernier éditorial de M.-L. Duboin. En effet, rien ne va plus ! et nulle part ! Châmage, inflation, déficit du commerce extérieur et du Budget ; flambée de racisme et de chauvinisme propre à toute époque troublée gravement cure d'austérité, rien n'y manque. Pas même les bons apôtres et autres donneurs de conseils et prêteurs de solutions. Ainsi l'Eglise elle-même toujours aussi prompte à s'émouvoir des conséquences de nos difficultés que peu pressée à chercher le pourquoi des causes qui les provoquent, vient, par le truchement de l'épiscopat d'exposer « urbi et orbi » son plan de sauvetage consistant à inviter tous ceux qui, bénéficiant (pour combien de temps ?) du privilège de jouir d'un poste de travail, donc d'un revenu, à renoncer à une partie de leurs avantages en faveur de ceux qui, exclus temporairement ou définitivement du circuit des échanges, ont un besoin urgent d'être aidés.

Alors, et comme de coutume, l'Eglise propose comme solution la charité, masquée il est vrai, sous le vocable plus « up to date » de Solidarité. Ce qui a l'avantage de dégager comme un relent polonais des plus opportuns.

Cette méthode, qui donnait les résultats que l'on sait, était valable sous Jésus-Christ, époque de pénurie et de dénuement que l'on peut supposer, pouvait expliquer le don partiel ou total de ce qu'on possédait et assurait au généreux donateur le sésame céleste. En somme, un bon placement et à l'abri de l'inflation. Méthode dépassée à notre époque d'abondance où il suffirait d'attribuer un REVENU SOCIAL à tous, de la naissance à la mort, pour éradiquer définitivement l'odieuse plaie de la misère honte de notre civilisation.

Dévoiler Pierre pour habiller Paul ou inversement, voilà ce que l'épiscopat propose. C'est inacceptable. Sans doute les paroles du Christ ont guidé la décision. N'a-t-il pas dit : « Celui d'entre vous qui ne renonce pas à tous ses biens ne peut être mon disciple ou encore, répondant à un jeune homme qui lui demandait comment se comporter pour gagner la vie éternelle, alors qu'il observait déjà la loi mosaïque, « Trés bien, maintenant quitte toutes tes richesses et suis moi ». Cette philosophie de l'existence n'étant plus de mise à notre époque, les objections souvent véhémentes de la part de nombreux fidèles, preuve d'un tollé général, ont donné à réfléchir. L'aspect politique de la question n'a pas échappé à certains qui se montrent en outre très choqués. L'exemple de M. X., de Niort, est exemplaire à cet égard ; il a envoyé une lettre à son évêque pour lui indiquer que cette fois-ci la coupe était pleine et qu'il rompait avec l'Eglise Catholique. Cet évêque Mgr Rouzier du diocèse de Poitiers, tout en approuvant la position de l'épiscopat (naturellement), n'en convient pas moins que s'orienter vers un partage du travail au nom de la justice sociale pose des problèmes au niveau des individus. Parbleu ! Qui s'en étonnerait ? Faut-il inciter les femmes à rester au foyer, ou bien, qui de l'homme ou de la femme doit renoncer à son salaire ? Eternel dilemme pour l'Eglise dans son prurit de vouloir contenter tout le monde et son père. Avec l'argent des autres... autant que possible.

Quand donc l'Eglise comprendra-t-elle que vouloir concilier le temporel et le divin est tâche impossible. Sa fonction spécifique étant d'adorer Dieu et de propager l'évangile, se méfier de ce qui ne la regarde pas l'expose constamment à des contradictions irréductibles dont elle ne sort que grâce à des arguties savantes qui ne convainquent que ceux qui le sont d'avance. C'est son affaire. Pourtant... Faut-il rappeler qu'après s'être désespérément opposée à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle a dû subir cette laïcité dont elle reconnaît aujourd'hui que le catholicisme ne s'en porte pas plus mal. Sauf dans son orgueil dogmatique en tant que perte de prestige, donc de puissance temporelle. De même sur les questions concernant le divorce, la contraception, l'I.V.G., l'écologie confessionnelle improprement appelée « libre », ce qui laisserait supposer que l'autre la « laïque » est esclave ! Et ainsi que de tout autre problème de société dont la solution relève de la puissance civile et non d'une compétence plus ou moins divine.

Il serait temps que les camarades distributistes croyants qui luttent à nos côtés pour l'avènement d'une société vraiment fraternelle puisque composée d'hommes libres économiquement, redoublent d'efforts afin de faire admettre par l'Institution politico-cléricale qu'est l'Eglise de Rome, qu'elle peut lutter autrement qu'avec de bonnes intentions dont les chemins de l'enfer sont pavés, parait-il. En s'inspirant, que dis-je, en faisant siennes, hautement et clairement, les idées et conclusions de précurseurs tels que St. Augustin, St. Ambroise, St. Clément, St. Grégoire le Grand et St.

Grégoire de Myse. Tous pareillement partisans d'une conception humaniste de la société rattachant le régime de la propriété privée considérée à l'origine comme une usurpation. En niant à quiconque le droit de se dire propriétaire d'une chose qui est nécessaire à la vie de tous. « Quand tu apparus un jour, quelles richesses as-tu apportées avec toi ? » s'exclame St. Ambroise.

Voilà pour les anciens. Plus près de nous, les prestigieuses figures de Theilard de Chardin, spiritualiste indéniablement, qui écrivait dans son livre « L'activation de l'énergie » (1), ceci : « Je pense au phénomène de la vie qui inquiète tellement les économistes mais qui, pour un biologiste, est la chose la plus naturelle du monde il annonce le développement de l'énergie spirituelle ; deux bras libérés, c'est un cerveau libéré pour la pensée » A celle si sympathique de l'abbé Monin dont sa brochure sur « l'Eglise et le droit de propriété » le place comme un des meilleurs prêcheurs parmi les gens d'Eglise. Que dire, enfin du Professeur François Perroux, ni utopiste ni athée, je crois, titulaire de la chaire d'analyse des faits économiques au Collège de France, et toujours vivant, parmi nous, qui écrivit ces fortes paroles : « Si l'on persistait à juger d'après les courants économiques courants (pas de rémunération sans produit), cette masse d'individus (les exclus de l'échange), DEVRAIT ETRE ELIMINEE SANS APPEL ». La loi du cocotier, en somme...

L'Épiscopat français connaît bien tout cela. Il sait, par conséquent, que sa proposition, véritable coup d'État dans le vaste Occident de la Crise, avec majuscule, c'est du vent. Et cela est de très mauvais goût, figurez-vous, au moment où il urge d'apporter solution sérieuse aux problèmes qui nous assaillent de tous côtés. Car, je le répète, rien ne va plus ! Donc, plus qu'il n'en faut pour dire que la proposition épiscopale, non seulement de pureté, ce qui serait déjà grave, mais aussi de complète inefficacité. Et ça c'est désastreux si l'on songe que cela risque d'entretenir chez beaucoup des illusions mortelles. En supposant qu'elle soit adoptée, cette proposition se réduirait à un simple transfert de « pouvoir d'achat » sans accroissement aucun du volume global de celui-ci, seule considération valable en l'occurrence. Qui pis est, ce transfert ne ferait qu'aggraver la situation générale au lieu de l'améliorer. En effet, un système d'indemnisation, en l'occurrence transfert, qui consiste à prélever sur les salariés à plein temps afin de redistribuer aux chômeurs, c'est déjà ce que nous voyons sous nos yeux depuis l'institution d'une allocation chômage et atteint rapidement ses limites. Le volume global des versements de cotisation à la Sécurité Sociale s'en trouverait-il accru pour autant ? Certainement pas. Alors ? Que l'on prenne le problème par tous les bouts on sera obligé de convenir qu'en définitive le seul moyen de résoudre le problème est d'augmenter « globalement » le pouvoir d'achat si l'on veut réellement en attribuer un peu plus à chacun. Hors de là point de salut ! Et c'est justement ce que le système n'est plus en mesure de faire ! Car même les investissements ne sont plus créateurs d'emplois, et de cotisants par voie de conséquence. Toute amélioration de l'outillage ayant pour but l'élimination de salariés. C'est le cercle infernal, dont on ne verra la fin que par d'autres mesures que celles proposées par l'Épiscopat.

Mais alors le problème change du tout au tout, ou plus exactement de nature, car le revenu distribué cesse d'être fonction de la quantité de travail fournie. Qui ne voit là l'impossibilité pour l'Épiscopat de voir qu'il lui faudra admettre, enfin, qu'un changement fondamental de la société s'impose ; changement impliquant la fin du régime des échanges et sa correspondante substitution par un système distributif dont les modalités sont à l'heure actuelle archiconnues y compris par l'Épiscopat.

Pourrait-il aller jusque là ? Ce serait pour lui la reconnaissance officielle de la mort d'un système de production qui distribue de moins en moins de salaires, tout en produisant une masse croissante de biens et de services.

Malheureusement pour l'Eglise, l'état d'esprit catastrophique appelé par elle évangélique, est encore en vigueur dans de nombreuses contrées pas toujours nécessairement sous-développées. Exemple fourni par le propre Vicaire du Christ sur terre, le pape Jean-Paul II qui n'hésite pas à se commettre en frayant avec de notoires fripons (junta argentine, coupable de crimes atroces, et de tortures constantes). Pas plus tard qu'aujourd'hui les médias nous informent de la découverte d'un charnier contenant des centaines de cadavres de disparus. Pariez-vous qu'aucune protestation semblable à celles sur la défense des droits de l'homme en Pologne n'est près de voir le jour ? Passons. Il y a eu les multiples mascarades en terre africaine chez des satrapes sanguinaires et encore, le petit laïc prononcé

lors de sa visite au sinistre dictateur philippin Marcos dont voici le passage qui nous intéresse, du fait de s'être adressé des foules affamées en leur conseillant « de ne point se laisser obséder (sic) par l'appât des biens matériels » (resic). Passons encore une fois de plus pour en arriver à la conclusion.

Un théologien en fonction écrivait il n'y a pas longtemps ceci dans un hebdomadaire de large diffusion : « ... et le fait que, dans l'histoire, l'Eglise n'a pas été et ne peut pas être seulement spirituelle. Elle ne sera jamais non plus hors du temps ».

Qui n'applaudirait de si bonnes et louables intentions ? Moi je réponds bravo ! à la bonne heure car nous ne serons jamais trop nombreux à vouloir supprimer la misère matérielle sur terre. Et puisque l'Eglise ne veut pas être hors du temps, je souhaite de la voir descendre dans l'arène et à visage découvert oser réclamer avec nous l'institution d'un REVENU SOCIAL MINIMUM GARANTI DE LA NAISSANCE A LA MORT, POUR TOUS. Seul moyen d'en finir avec la misère régnant encore dans les pays les plus supérieurement équipés, honte de notre civilisation. Dans ces pays, les stocks, les entrepôts, les magasins débordent de marchandises de toute sorte auxquelles les plus démunis, qui sont légion, n'accèdent que sporadiquement et insuffisamment, et non sans subir de multiples vexations bureaucratiques. L'Eglise doit se dire que l'ère du christianisme primitif est heureusement révolue, espérons à jamais. Et que l'ère de la véritable fraternité est déjà commencée avec l'affectation de 42 à 50 % selon les pays, du produit national au budget social. D'ici que ce pourcentage atteigne 100 % il y aura des efforts à faire. Que l'Eglise, qui se veut dans le siècle en faisant du « social le fasse bien et le plus tôt possible. Le temps presse ! Car rien ne va plus On ne le répètera jamais assez !!

(1) Publié en 1947 au Seuil.